

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 5 (1976)

Artikel: Banquets et salles de banquet dans les cultes de la Grèce et de l'Empire romain
Autor: Will, Ernest
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835556>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Banquets et salles de banquet dans les cultes de la Grèce et de l'Empire romain

Ernest WILL

Les découvertes faites à Doura après la première guerre mondiale fournirent un tableau tout nouveau des sanctuaires sémitiques des époques hellénistique et romaine. Une des installations les plus curieuses ainsi mises en lumière fut ce que l'on appela depuis la «salle de banquet» qui se rencontrait en règle générale à plusieurs exemplaires dans un même sanctuaire; l'image-type en quelque sorte est celle du sanctuaire d'Adonis de Doura précisément. Les déductions faites à la suite de ces découvertes furent largement confirmées par les fouilles pratiquées par D. Schlumberger dans la Palmyrène du Nord-Ouest et on n'avait pas manqué, bien plus anciennement déjà, d'analyser les données fournies par les diverses formes de sanctuaire à Pétra. Enfin les parallèles offerts par certains des sanctuaires orientaux de Délos, ceux publiés par A. Plassart et situés sur les pentes du Cynthe, comme celui de la Déesse syrienne étudié plus récemment, fermèrent en quelque sorte la boucle. Cette série, impressionnante et apparemment cohérente, relégua dans l'ombre les données propres au monde hellénique¹.

Cependant ces données ne faisaient pas défaut et avaient donné lieu, dès 1917, à une étude fondamentale d'A. Frickenhaus sur les *Banketthäuser* de la Grèce². C'est plus récemment seulement, il est vrai, que les fouilles ont renouvelé la documentation disponible et ont provoqué la réouverture du dossier dans de bonnes conditions³.

A. Frickenhaus avait trouvé l'occasion, à l'aide de l'Héraion d'Argos, de décrire un type de *Banketthaus* bien caractéristique (fig. 1). Dans ce bâtiment complexe, cette «maison», qu'on devait désigner de son temps du terme d'*hestiatorion* (de fait restaurant, plutôt que salle de banquet), l'élément de base était constitué par trois petites salles de dimensions voisines, sinon identiques, et qui conservaient les restes très évidents de lits: deux dalles dressées de chant et supportant une dalle horizontale de dimensions appropriées. Douze de ces lits étaient disposés le long des quatre murs de la pièce et il subsistait des restes de tables de pierre placées devant chacun d'eux. L'installation de cette suite de couches contre les murs entraîne une conséquence

Abréviations:

Bruneau, *Recherches*

EtDél

Plassart, *EAD*, XI

Schlumberger, *Palmyrène du N.-O.*

Ph. Bruneau, *Recherches sur les cultes de Délos à l'époque hellénistique et à l'époque impériale* (Paris, 1970).

Etudes déliennes, BCH, Suppl. I (Paris, 1973).

A. Plassart, *Les sanctuaires et les cultes du Mont Cynthe*, *EAD*, XI (Paris, 1928).

D. Schlumberger, *La Palmyrène du Nord-Ouest* (Paris, 1951).

¹ Sur les salles de banquet orientales, cf. notamment F.E. Brown, *Excavations at Dura, Prel. Report*, VII-VIII, p. 56; J. Starcky, *Syria*, 26 (1949), p. 59; 62-64; Schlumberger, *Palmyrène du N.-O.*, p. 101-105; E. Will, *AnnArchSyr*, 1 (1951), p. 73; Collart, Vicari, *Baalshamin*, I, p. 238.

² A. Frickenhaus, «Griechische Banketthäuser», *Jdl*, 32 (1917), p. 114-133.

³ Pour les études plus récentes, cf. notamment celles citées plus loin de R.A. Tomlinson et de Fisher-Bookidis. A ajouter G. Roux, *EtDél*, p. 539-541 surtout. Sur l'ensemble de la question, voir les articles de la *RE*, s.v. *Mageiros*, *Skene*, *Triclinium* et *Trikleion*, et *DA*, s.v. *coena*.

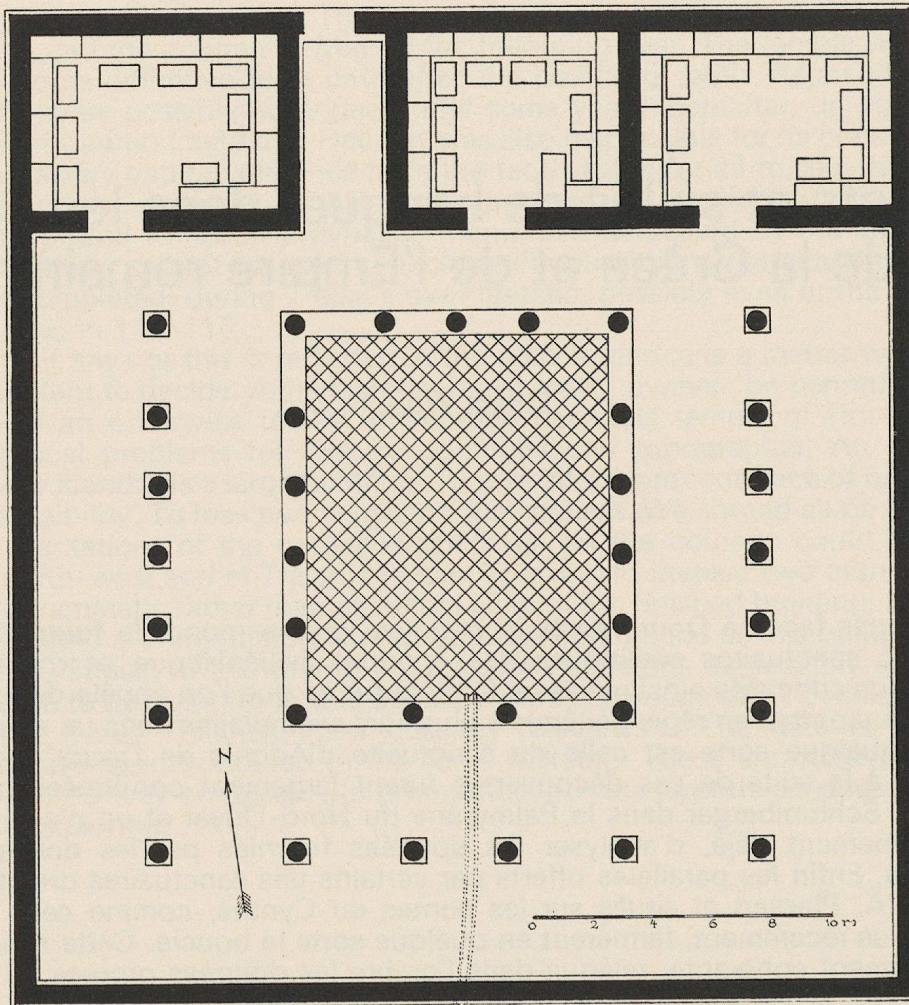


Fig. 1 : L'hestiatorion de l'Héraion d'Argos.

curieuse et qui fournira un indice révélateur dans d'autres cas: le décalage de la porte qui, au lieu d'être placée dans l'axe de la salle, se trouvait déportée vers un des angles⁴.

Ainsi apparaissait pour la première fois en pleine lumière un type de salle de banquet proche, sinon identique à celui que nous connaissons par les nombreux exemples orientaux déjà cités⁵, et ceci à date ancienne, vers 400 au plus tard, et dans le monde hellénique. Ce type de salle, comme le montrent d'autres de ces *Bankethäuser*, représente, de fait, une rationalisation du système en formant une sorte d'unité commandée à la fois par l'agrément des convives et par les commodités du service. Dans le cas particulier, les douze convives pouvaient s'entendre parler et les deux ou trois serviteurs nécessaires avaient la possibilité d'être rapides. Comme on l'a déjà fait remarquer, onze ou douze lits constituent manifestement un chiffre courant⁶ et l'on constate de même qu'on tendait vers des mesures standardisées; dans bien des cas, une pièce de 6,30 m. environ de côté faisait l'affaire.

Plusieurs monuments offrent une formule de *Bankethaus* consistant simplement dans l'addition de plusieurs de ces salles. Ainsi le bâtiment ouest de l'Asclépieion d'Athènes comportait quatre salles de onze lits simplement juxtaposées et précédées d'un prostôon; la date, là encore, est discutée: V^e ou IV^e siècle⁷. De même type exactement était le bâtiment à deux pièces derrière prostôon — là encore avec onze lits chaque fois — de l'Héraion de

⁴ A. Frickenhaus, *op. cit.*, p. 121, plan restitué, p. 129, fig. 8.

⁵ Pour la date, A. Frickenhaus, *op. cit.*, p. 130 (vers 400) et P. Amandry, *Hesperia*, 21 (1952), p. 222, pour une date plus ancienne.

⁶ A. Frickenhaus, *op. cit.*, p. 130-132, avec bibliographie antérieure; maintenant G. Roux, *EtDel*, p. 538-540, avec n. 33: renvoi à E. S. Mc Cartney, «The Couch as Unit of measurement», *CIPh*, 29 (1934), p. 30-35. Dans la même note, une remarque amusante sur le bruit qu'on faisait dans ces salles: on ne s'entendait pas parler, d'après les comiques.

⁷ R. A. Tomlinson, *JHS*, 69 (1969), p. 112; p. 115, pour la date proposée: entre 400 et 330 plutôt qu'avant 400.

Pérachora⁸, bâtiment qui daterait des environs de 300. Le dispositif reste proche dans l'Asclépieion de Lerne à Corinthe avec trois salles de onze lits alignées dans un ensemble daté du milieu du IV^e siècle⁹. Dans le sanctuaire de Brauron enfin, neuf pièces pratiquement identiques, de onze lits encore, sont disposées en équerre et précédées d'un portique (fig. 2) : c'est somme toute le parallèle le plus proche que l'on puisse souhaiter pour le sanctuaire d'Adonis de Doura et cet ensemble remonte au V^e siècle¹⁰.

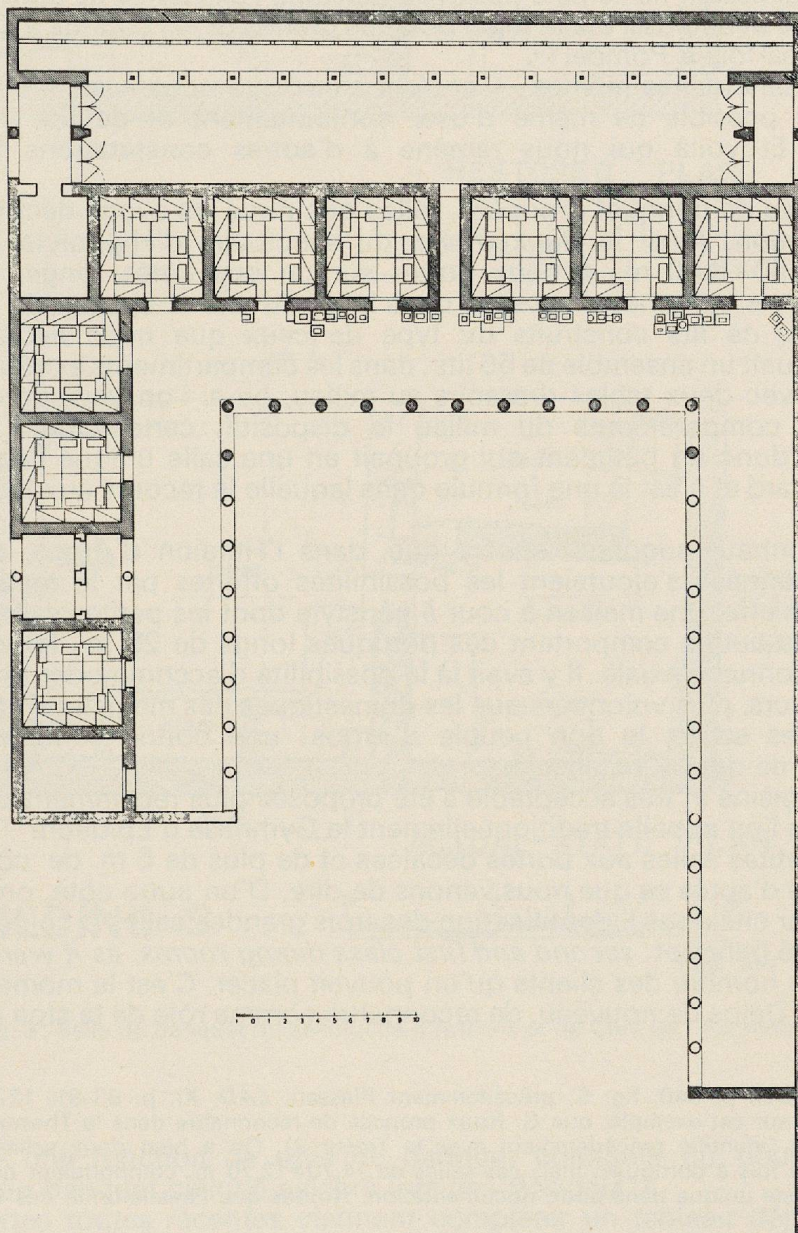


Fig. 2: Salle de banquet du sanctuaire d'Artémis à Brauron.

Des variantes de cette formule restaient possibles: tel était probablement le cas du Kynthion de Délos où l'on est amené à reconnaître, avec l'appui des Inventaires, deux salles de banquet de douze lits dans les constructions situées sur le flanc nord de la colline. Conformément à la restitution publiée par G. Roux, on aurait là deux salles, en quelque sorte antithétiques,

⁸ R. A. Tomlinson, *ABSA*, 64 (1969), p. 164; pour la date, p. 171 (vers 300).

⁹ C. Roebuck, *The Asklepieion and Lerna, Corinth*, XIV (Princeton, 1951), p. 51-57; 85-91; plan C et pl. Date: 350, *terminus post quem*.

¹⁰ Cf. par exemple *Ergon*, 61 (1961), p. 20, fig. 22.

se faisant face de part et d'autre d'une cour¹¹. Nous sommes cette fois en pleine époque hellénistique.

A Délos, les Inventaires que nous venons de mentionner signalent assez souvent des lits susceptibles de nous faire identifier une salle de banquet ou un hestiatorion que rien ne révèle par ailleurs. Bon nombre de nos salles devaient comporter, en effet, non pas des lits de pierre fixes, mais des lits mobiles. C'est en tenant compte de ces données épigraphiques que G. Roux a proposé de reconnaître dans le « temple » du Samothrakeion une importante salle de banquet de douze à quatorze lits¹². Une enquête s'imposerait à ce propos pour les salles à manger des prytanées pour lesquelles on ne semble pas avoir constaté l'existence de banquettes de pierre¹³; cette absence semble avoir aussi été la règle pour les grands œcus connus à Délos — à l'inverse de ce que l'on voit parfois à Pompéi¹⁴.

Mais dans les sanctuaires mêmes — et c'est à eux que nous nous intéressons principalement ici — il était possible de même d'user conjointement et de lits mobiles et d'autres construits en dur. Et voilà qui nous ramène à d'autres constatations faites d'abord par A. Frickenhaus.

Les petites salles de banquet groupées, telles que nous les avons décrites, peuvent être le résultat d'une évolution. Ainsi le *Banketthaus* du sanctuaire d'Hippolyte à Trézène est une construction de 20,50×9,40 m., à deux portes sur un des côtés longs, partagé en quatre compartiments par trois colonnes disposées dans le grand axe et chacun de ces compartiments conservait les restes de lits construits du type de ceux que nous avons déjà rencontrés. A. Frickenhaus restituait un ensemble de 56 lits : dans les compartiments extrêmes, on en comptait seize chaque fois, avec deux tables-dressoirs au milieu, ou si l'on veut deux groupes de huit convives; dans les compartiments du milieu le dispositif, certainement voisin, reste plus conjectural¹⁵. Voilà donc un bâtiment qui groupait en une salle unique l'équivalent de quatre pièces de type standard et c'est là une formule dans laquelle le recours aux lits mobiles offrait de grandes facilités.

Ainsi A. Frickenhaus suggérait encore que, dans l'Héraion d'Argos, aux trois salles de banquet déjà mentionnées s'ajoutaient les possibilités offertes par le reste du bâtiment. Ce dernier représente en effet une maison à cour à péristyle dont les petites salles occupent un des petits côtés; les trois autres comportent des portiques longs de 25 m., larges de 8 et 9 m., et partagés par une colonnade axiale. Il y avait là la possibilité d'accommoder un public nombreux. On y placerait d'ailleurs, plus volontiers que les domestiques des magistrats et notables, groupés dans les trois petites salles, le bon peuple d'Argos: une bonne centaine de personnes y trouvaient aisément de quoi s'installer¹⁶.

Une solution voisine et très acceptable a été proposée plus récemment par R. A. Tomlinson pour le bâtiment que l'on appelle traditionnellement le Gymnase d'Epidaure¹⁷. On relève là, d'un côté, une série de petites salles aux portes décalées et de plus de 6 m. de côté: leur interprétation semble évidente d'après ce que nous venons de dire. D'un autre côté, on n'hésitera guère à suivre encore l'auteur cité dans l'identification des trois grandes salles à colonnades axiales A, E et J, comme salles de banquet: *second and first class dining rooms, as it were*, nous assure-t-il, en évaluant à 246 le nombre des clients qu'on pouvait placer. C'est le moment de rappeler que l'on a proposé, pour Délos de nouveau, de reconnaître comme rôle de la stoa du Posideion — la

¹¹ Cf. G. Roux, *EtDél*, p. 540, fig. 9; précédemment Plassart, *EAD*, XI, p. 83-91; 122-123; pl. III. C'est en s'appuyant, entre autres, sur cet exemple, que G. Roux propose de reconnaître dans le Thesmophorion de R. Vallois l'hestiatorion des Céciens (identifié précédemment avec le Trésor 2). On a bien deux salles pratiquement carrées flanquant une cour, cette fois à portiques; mais ces salles de 14,70×12,70 m. comportaient quatre supports internes placés en carré, ce qui reste unique dans notre documentation. Notons que l'hestiatorion des Céciens n'est mentionné que par Hérodote.

¹² G. Roux, *EtDél*, p. 548, fig. 16. Cette salle de 5,90×8,64 m., précédée d'un prostôon, possédait un trottoir, large de 0,90 m., surélevé de quelques centimètres, le long des murs, pour servir de support aux lits mentionnés dans une inscription au nombre de neuf (il y aurait place pour douze à quatorze dans la salle, cf. p. 552). Ce socle, qui se rencontre ailleurs, s'expliquerait selon G. Roux, *EtDél*, p. 552, par la nécessité de protéger les lits de bois contre le lavage à grande eau. De fait, on avait l'habitude de placer les pieds des lits dans des sabots de pierre dont certains ont été retrouvés (cf. W. Deonna, *Le mobilier délien*, *EAD*, XVIII [Paris, 1938], p. 3). Quant au sens de *κατάκλυστον*, qu'on lit sur une mosaïque du Kynthion (et qui ne peut être « mosaïque »), cf. la proposition que j'ai faite *EtDél*, p. 591-594.

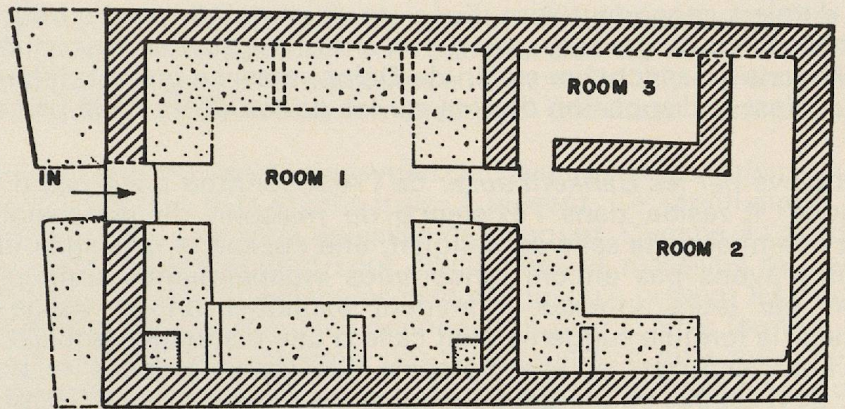
¹³ Des prytanées connus avec quelque précision (en dehors du cas de la tholos d'Athènes), ainsi à Lato, Délos, Olympie et Ephèse, aucun ne possédait de banquettes.

¹⁴ Dans les belles maisons de Délos, l'œcus dépasse toujours sensiblement la mesure des 6 m. de moyenne des salles de banquet.

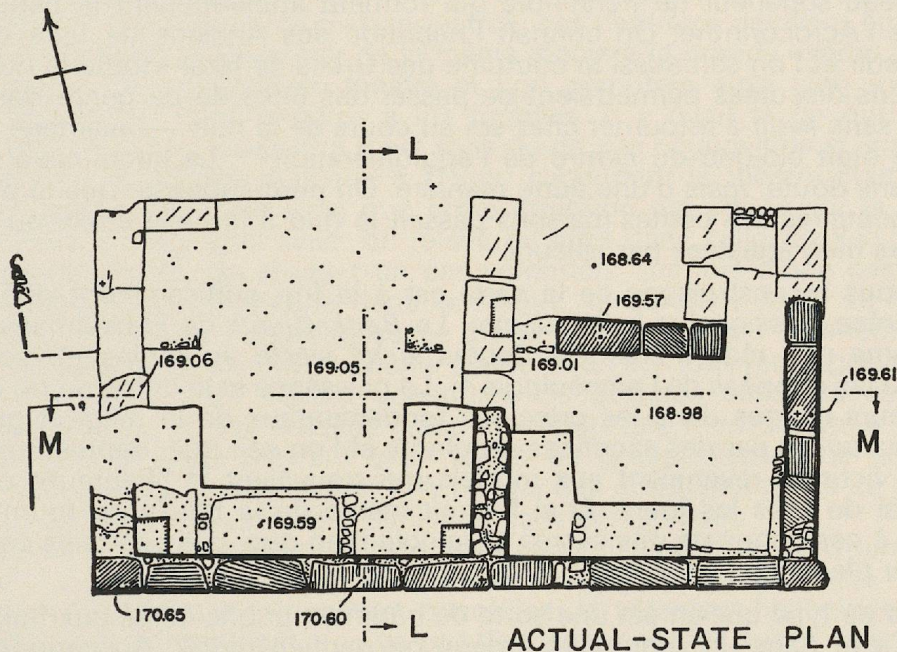
¹⁵ A. Frickenhaus, *op. cit.*, p. 115, fig. 1; pour G. Welter, *Troizen und Kalaureia* (Berlin, 1941), p. 31-33, il faudrait compter 61 lits au total et non 56. On rapprochera ici les hestiatoria reconnus par R. Vallois et d'autres dans les Trésors 2 et 5 (Céos et Carystos) et dans l'oïkos des Naxiens; il s'agit de longues salles à colonnades axiales.

¹⁶ A. Frickenhaus, *op. cit.*, p. 120, fig. 8 et p. 130.

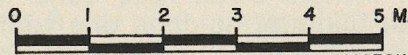
¹⁷ R. A. Tomlinson, *JHS*, 69 (1969), p. 106-112, fig. 1.



RESTORED PLAN



BUILDING S



JOSEPH W. SHAW 1970
C.K.W. 1969

Fig. 3: Salle de banquet du sanctuaire d'Artémis et de Coré de l'Acrocorinthe.

salle hypostyle — une fonction de salle de banquet colossale où pouvaient se réunir les 1500 participants du banquet civique célébré lors des Posideia¹⁸.

Des découvertes toutes récentes viennent compléter un tableau déjà complexe pour la Grèce: nous voulons parler de l'étonnant ensemble dégagé par N. Bookidis et J. E. Fisher dans le sanctuaire de Déméter et Coré de l'Acrocorinthe. Là, la voie d'accès montant au sanctuaire proprement dit est flanquée d'une série de bâtiments, de *Banquetthäuser*, d'un type que nous n'avons pas encore rencontré. Chacun de ces bâtiments qui, sans former un groupe cohérent, sont assez souvent contigus, comporte une salle de banquet flanquée d'autres pièces dans lesquelles on peut reconnaître tantôt une cuisine, tantôt un bain (fig. 3). Les dimensions sont plutôt inférieures à celles que nous avons relevées et les pièces ne peuvent abriter en moyenne

¹⁸ Cf. Bruneau, *Recherches*, p. 225. L'utilisation du portique comme salle de banquet est attestée pour la *Hiera stoa* de Priène, cf. Hiller v. Gärtringen, *Inschriften von Priene* (Berlin, 1906), 113, 58. On peut ajouter par ailleurs à la série du Gymnase d'Epidaure l'hestiatorion de l'Asclépieion de Délos, malheureusement très mal conservé (cf. Bruneau, *Recherches*, p. 359-360 et Fernand Robert, *Trois sanctuaires sur le rivage occidental*, *EAD*, XX [Paris, 1952], p. 64) et sans doute celui de l'Héracléion de Thasos, cf. M. Launey, *Le Sanctuaire et le culte d'Héraklès à Thasos*, *EtThas*, I (Paris, 1944), p. 187, avec l'inscription p. 94, 1, 12-14.

que huit à neuf lits. Ces derniers cependant sont d'une structure qui deviendra fréquente par la suite : à la place des couches faites de grandes dalles, l'on a des banquettes maçonnées. C'est le procédé que nous retrouverons au sanctuaire syrien de Délos ; mais ce qui est différent et reste dans la tradition analysée, c'est la disposition des lits sur les quatre côtés de la pièce, de même que leur faible largeur¹⁹.

Mais le problème soulevé par les *Banketthäuser* de l'Acrocorinthe n'est pas d'abord celui de ces aspects techniques ; il réside dans l'existence de maisons de dimensions réduites groupant, avec l'élément essentiel de la salle de banquet, une cuisine et une salle de bain. Les unités de base que nous n'avons pas encore rencontrées indépendantes sont ici isolées et rendues plus autonomes par leurs annexes. Comment expliquer un tel usage ? Pour les ensembles décrits ci-dessus, la formule suggérée était celle d'une distinction sociale : les petites salles étaient réservées aux magistrats et aux notables, les grandes salles et portiques au commun des citoyens²⁰. Ce n'est pas ce qui peut expliquer les maisons de l'Acrocorinthe. On a l'impression plutôt de constructions réservées à des groupements particuliers, peut-être même familiaux. On reprendra volontiers des réflexions présentées par R.A. Tomlinson à propos des installations du plateau supérieur de Pérachora qui forment apparemment le pendant le plus étroit du groupe de l'Acrocorinthe. On connaît l'habitude des Anciens de faire débiter une journée la veille au soir et l'on sait aussi la coutume des Grecs de fêter « toute la nuit » (*pannychis*). Les installations discutées permettaient de passer des fêtes de ce genre dans les meilleures conditions et sans avoir à retourner chez soi au cours de la nuit — avantage appréciable quand le sanctuaire était éloigné du centre de l'agglomération²¹. La stratification sociale se faisait sentir aussi sans doute, mais d'une autre manière. On peut supposer que le public moins fortuné que les propriétaires des petites maisons passait la nuit à la belle étoile ou à l'abri des huttes de branchages bien attestées par ailleurs.

L'image que nous reconstruisons de la sorte est à la fois suffisamment documentée et cohérente pour la Grèce classique et hellénistique. Le *Banketthaus* de Frickenhaus, l'*hestiatorion*, se révèle comme une réalité élaborée depuis le V^e siècle au moins et, sur ce point, l'épigraphie confirme les données de l'archéologie²². La naissance et la diffusion de ce genre de constructions ont leurs racines dans les principes fondamentaux de la religion grecque. Les grandes fêtes sont marquées par des sacrifices sanglants et l'on sait que, depuis Prométhée, les bonnes parties des victimes revenaient aux mortels qui trouvaient là l'heureuse occasion de varier le menu frugal de tous les jours. Et si l'attrait même de la fête a pu fournir une base suffisamment solide à ces banquets dits sacrés, il semble bien que, dans certains cas au moins, la consommation sur place était imposée²³.

Le *Banketthaus* de type ancien est une sorte de bâtiment public édifié aux frais de la cité, ou de telle ou telle cité dans un sanctuaire fédéral ou panhellénique. Au cours de l'époque hellénistique, l'évolution semble s'être faite dans un sens très précis : c'est le passage du *Banketthaus* à la salle de banquet et dans une formule extrême, celle de l'Acrocorinthe, ces salles deviennent d'une certaine façon autonomes de nouveau, après avoir constitué à l'origine un des éléments d'une maison plus grande. On passe de la sorte aussi de l'initiative publique à l'initiative privée : ces salles servaient à de petits groupes, pour autant que l'on puisse voir, fortuits et parfois familiaux, et privés de fondement religieux strict²⁴. La vanité de certains, le désir de se distinguer trouvaient là le moyen de se manifester et suffisaient à expliquer des dépenses en apparence somptuaires : mais la religion n'est-elle pas un des domaines préférés de ce genre de dépenses²⁵ ?

¹⁹ N. Bookidis et J.E. Fisher, *Hesperia*, 41 (1972), p. 283, plan d'ensemble, fig. 1 et 2 ; pour les structures P, R, S, T, V, U, fig. 3-6.

²⁰ C'était la formule de A. Frickenhaus, *op. cit.*, p. 130 et celle de R.A. Tomlinson, *JHS*, 69 (1969), p. 109.

²¹ Cf. R.A. Tomlinson, *ABSA*, 64 (1969), p. 237 s. ; p. 233 sur l'ensemble du site qui se rapproche le plus de celui de l'Acrocorinthe.

²² Cf. pour les hestiatoria les remarques faites *supra* et le développement général de R.A. Tomlinson dans l'étude citée *supra*, n. 22, p. 239. Il semble préférable de réserver son opinion sur les grandes installations qu'on cite aussi dans ce contexte : le Portique sud de l'agora d'Athènes, état I, cf. H.A. Thompson, R.E. Wycherley, *The Agora of Athens. The History, Shapes and Uses of an Ancient City Center, The Athenian Agora*, XIV (Princeton, 1972), p. 76-77, fig. 27 et *Hesperia*, 23 (1954), p. 31, fig. 44, et le Portique sud de l'agora de Corinthe, cf. O. Broneer, *The south Stoa and its Roman Successors, Corinth*, I 4 (Princeton, 1954), p. 48, pl. 48 ; faut-il reconnaître plutôt des hôtelleries ?

²³ R.A. Tomlinson rappelle à ce propos la règle rituelle mentionnée par Pausanias, 2, 27,1.

²⁴ Cf. plus loin les remarques pertinentes faites à ce sujet par D. Schlumberger.

²⁵ Ces installations ne servaient naturellement que quelques jours par an. Entre bien d'autres parallèles possibles, citons celui de la Chartreuse de Pavie ; là, l'église est flanquée d'un rutilant réfectoire servant une fois l'an seulement, les chartreux étant cloîtrés et ravitaillés pour le reste dans leurs fameuses petites maisons-cellules.

Mais si l'évolution de la salle de banquet semble avoir été régulière et continue de la Grèce classique au monde hellénistique, on n'oubliera pas que ce dernier établit le contact entre traditions grecques et conceptions propres à l'Orient. Un des meilleurs témoins dans le problème qui nous intéresse reste Délos où les exemples orientaux viennent s'ajouter à d'autres plus anciens.

Voici tout d'abord le sanctuaire syrien qui, avec ses installations variées, nous permettra de vérifier et de nuancer les faits établis jusqu'à présent. Ce sanctuaire²⁶ fut doté au cours de sa courte histoire de toute une série de salles de banquet. Comme à l'Acrocorinthe, les banquettes d'un modèle à peu près standard sont maçonnées et massives au lieu d'être faites de dalles ajustées, mais à l'inverse des exemples discutés jusqu'à présent les portes sont toujours axiales — quelles que soient les proportions données à la salle et elles forment dans trois cas sûrement, et peut-être aussi dans un quatrième, des triclinia et l'on note aussi l'existence d'un biclinium. Voici donc une donnée nouvelle, celle du triclinium de type classique connu par plus d'un exemple italien, mais sur l'origine précise duquel il reste impossible de se prononcer.

Quand elles sont désignées dans les inscriptions, toutes ces salles sont dites «exèdres». Or une autre exèdre, celle de Midas, la plus somptueuse et qui comportait outre une pièce annexe un étage²⁷ est dépourvue de banquettes; ces dernières devaient être suppléées par des lits mobiles. On songera à interpréter de la même manière la grande exèdre qui flanque la petite salle à banquettes du portique du théâtre et l'on comptera ainsi cinq triclinia à banquettes maçonnées et une ou deux exèdres à lits mobiles. Il y avait là de quoi accommoder une soixantaine de personnes. Ce chiffre n'est sans doute pas négligeable si l'on considère l'importance probable de la colonie syrienne à Délos; cependant le théâtre était fait pour quelques centaines de personnes. C'est ainsi que notre attention est attirée sur le grand portique qui entoure le théâtre de ses trois ailes; on relève en effet dans celle du sud l'existence de deux bassins ronds maçonnés. Ne croira-t-on pas volontiers que lors d'une des plus grandes fêtes, celle qui réunissait la communauté dans le théâtre, le banquet sacré de la journée occupait, outre les salles spécialement aménagées, ce grand portique aussi? Là encore, on peut parler de salles à manger de première et de deuxième classe. Rien ne nous renseigne sans doute de façon exacte sur la manière dont étaient constitués les groupes bénéficiaires des petites salles. Plusieurs d'entre elles ont été édifiées grâce aux libéralités d'un donateur unique et les thérapeutes auteurs d'une autre peuvent avoir formé un groupe factice de gens qui cherchaient simplement à se distinguer des autres²⁸. A Doura, des groupements de ce genre semblent bien avoir existé et ils étaient là sûrement familiaux dans certains cas.

Nous sommes effectivement par tous ces détails très proches de Doura, mais le sanctuaire — mis à part l'origine des fidèles et la nature de ses dieux et de leur culte — ne dénote pas de traditions architecturales spécifiquement orientales; le vêtement hellénique, là comme ailleurs, est particulièrement évident²⁹. Il n'en va pas de même pour les autres sanctuaires établis sur le flanc oriental du Cynthe.

L'état ruineux de ces derniers ne permet, à vrai dire, que des formules prudentes. On restera cependant frappé par l'absence ou la rareté des salles de banquet telles que nous les avons décrites jusqu'à présent. Dans la description d'A. Plassart reviennent les termes de «cour» et de «terrasse», ce qui implique qu'à son avis les banquets étaient célébrés là à ciel ouvert. Sans doute le petit sanctuaire D peut-il offrir l'image d'une salle de cinq mètres de côté³⁰, proche des moyennes déjà rencontrées, mais c'est un cas unique. De façon générale, les dimensions sont nettement plus fortes et ne s'inscrivent pas dans le tableau dressé ci-dessus. Un plan de triclinium bien net, celui des Dieux d'Ascalon, dû au fameux banquier Philostrate³¹, offre un rectangle de 12,60 × 10,60 m., dans lequel une terrasse ou banquette large de 2,30-2,50 m. et haute de 1 m. entoure une cour de 8 × 4,60 m. Ces dimensions ne permettent guère de restituer, dans un ensemble malgré tout plutôt rustique, une couverture uniforme, encore que rien ne doive exclure la possibilité d'un abri plus sommaire assuré simplement à la terrasse. Un autre grand monument de dessin clair, celui du sanctuaire K³², amène à des conclusions semblables,

²⁶ *AnnArchSyr*, 1 (1951), p. 59-79; cf. Bruneau, *Recherches*, p. 143, fig. 31. Les banquettes maçonnées des salles de Délos sont plus profondes que celles de l'Acrocorinthe (entre 1,35 et 1,65 m.). On notera que les triclinia déliens ne sont pas longitudinaux, mais transversaux.

²⁷ *Inscriptions de Délos*, 2253-2254.

²⁸ *Inscriptions de Délos*, 2248 (thérapeutes); 2255 (Plotius); 2266 (Aemilius).

²⁹ Ainsi le théâtre sacré — à l'inverse de ce que l'on voit à Doura — est de type grec. Pour les sanctuaires du Cynthe, cf. *infra*.

³⁰ Plassart, *EAD*, XI, p. 271, fig. 208.

³¹ *Ibid.*, p. 285, fig. 233.

³² *Ibid.*, p. 278, fig. 226.

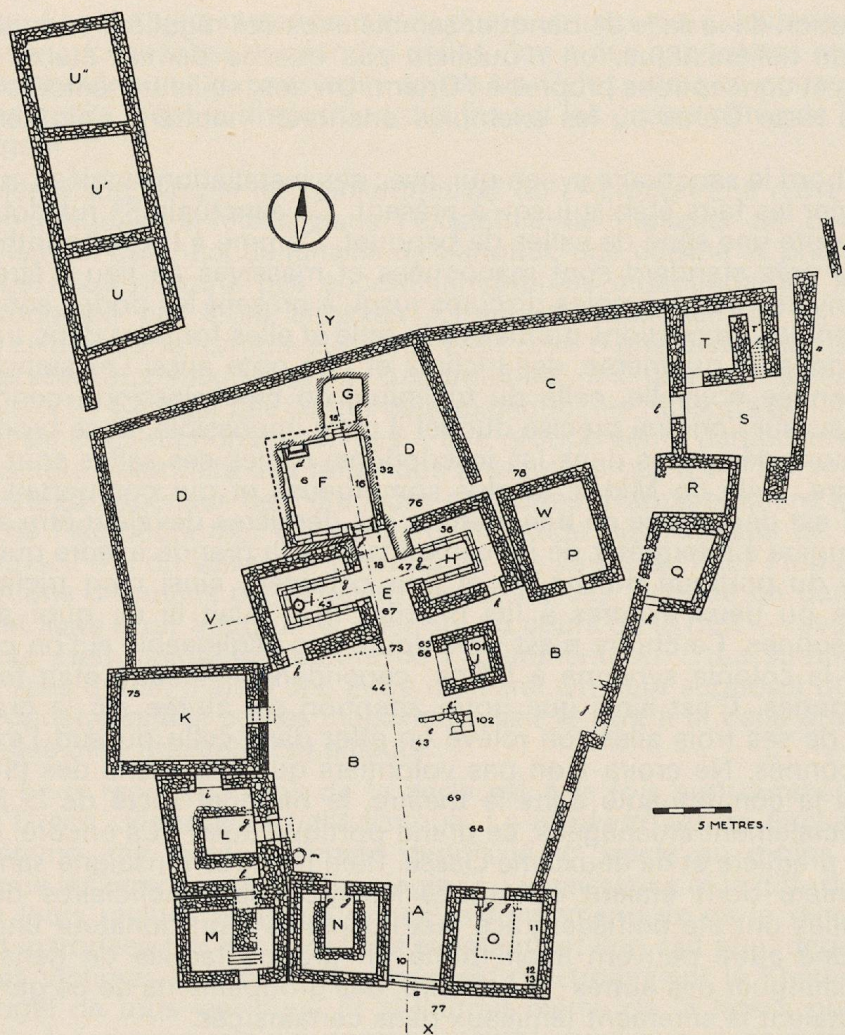


Fig. 4: Le sanctuaire d'Abgal à Kh. Semrine.

bien que là les banquettes soient moins larges (1,70-1,80 m. utilisables) et moins hautes (0,30 m. environ). Le sanctuaire C enfin, celui attribué aux Theoi Prôtoi, avec sa vaste cour de 9×6 m. et ses banquettes de 2 à 4 m.³³ complète le tableau; une inscription mentionne à son sujet le magiréon et des lits et nous fournit, s'il en était besoin, confirmation de la destination du bâtiment.

Les dimensions générales plus fortes qu'ailleurs doivent s'expliquer par le fait que ces sanctuaires étaient réservés à de toutes petites communautés dont les fidèles pouvaient être groupés en un espace unique et où le rang n'était plus marqué que par le bout de la banquette auquel on se trouvait placé³⁴. Si, par ailleurs, on cherche des termes de comparaison pour l'aménagement matériel, on est conduit tout droit à Pétra avec ses fameux sanctuaires rupestres en plein air³⁵. Les fidèles des petites communautés arabes établies à Délos ont transposé sans modification majeure leurs usages nationaux sur le sol de l'île grecque se distinguant sur ce point de leurs semblables de la communauté syrienne.

Le triclinium de type classique n'est au reste pas inconnu à Pétra³⁶ et nous le retrouverons ailleurs en Syrie à Doura et dans la Palmyrène du Nord-Ouest notamment. Il s'agit là malheureusement toujours d'exemples postérieurs à ceux de la Grèce que nous venons d'examiner³⁷.

³³ *Ibid.*, p. 259-260, fig. 208.

³⁴ Il en va de même dans le petit sanctuaire situé en contrebas de celui de la Déesse syrienne (cf. *AnnArchSyr*, 1 [1951], p. 60) qui possède un triclinium de bonnes dimensions, avec 18 m. de banquettes.

³⁵ G. Dalman, *Petra und seine Felsheiligtümer* (Leipzig, 1908), p. 79, p. 89 et *Neue Petraforschungen und der heilige Felsen von Jerusalem* (Leipzig, 1912), p. 28; à noter un stibadium en sigma, fig. 30.

³⁶ G. Dalman, *Petra*, p. 79, p. 89 pour les formes classiques.

³⁷ Les plus anciens exemples pourraient se trouver à Pétra, encore que non sûrement datés; on peut placer les monuments de ce site entre le 1^{er} siècle avant notre ère et le II^e après. Il en va de même en gros pour Doura, qui dure jusqu'en 260; quant à la Palmyrène du Nord-Ouest, les installations doivent être des II^e et III^e siècles.

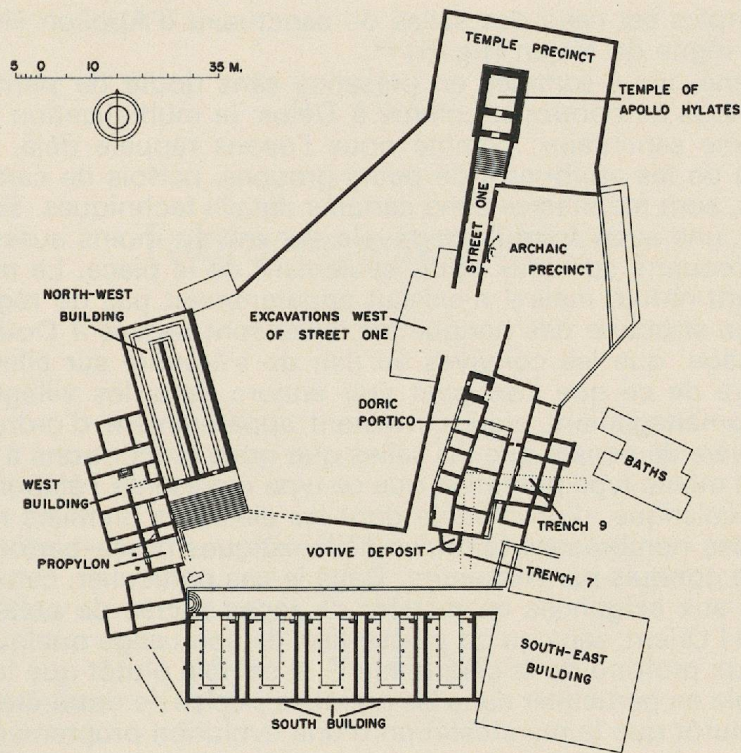


Fig. 5: Le sanctuaire d'Apollon Hylatès à Courion.

Sans doute ni l'ancienneté des banquets rituels en Orient ni leur permanence dans le monde sémitique ne demandent de longues preuves³⁸. Mais il est fort possible que le sentiment de la nécessité de salles de banquet ne se soit imposé que plus tardivement et peut-être plus difficilement.

Ce que l'on constate en tout cas, c'est le rôle des habitudes locales. Si en effet les salles de banquet sont nombreuses à Doura et dans la Palmyrène, elles restent exceptionnelles à Palmyre même. De destination officielle est le temple aux banquets³⁹ reconnu dans la salle qui occupe l'angle ouest de l'agora et qui devait être réservé aux magistrats et notables de la cité. C'est à la même définition sans doute que répond la grande salle identifiée dans la cour du sanctuaire de Bêl, bien qu'elle soit d'une construction passablement différente⁴⁰. Enfin le temple de Baalshamîn comportait une salle de banquet qui constituait un élément essentiel du sanctuaire primitif: elle fut sacrifiée au temple de l'époque d'Hadrien sans être remplacée par une installation similaire édiflée ailleurs⁴¹.

Quant aux triclinia proches de ceux de la Grèce, nous avons déjà noté qu'ils sont connus surtout à Doura et dans la Palmyrène du Nord-Ouest, mais là encore non sans variantes locales.

Dans la région mentionnée, le triclinium constitue une donnée normale des sanctuaires les plus importants, celui d'Abgal à Kh. Semrine notamment, ceux du temple G de Marzouga et A de Hassan Madhour, sans parler des biclinia de Marzouga, de Leqteir et de Kh. Ramadan (fig. 4)⁴². Un détail technique nouveau apparaît dans ces salles: c'est le rebord spécialement aménagé en vue de maintenir, d'un côté, le matelas et de permettre, de l'autre, de poser assiettes et gobelets⁴³. Ce dispositif est connu à la même époque en Occident. Pour l'Orient hellénique,

³⁸ Cf. sur ce sujet l'étude de J. Starcky citée *supra*, n. 1 entre autres. On rappelle toujours à ce propos la fameuse légende de Kéret, cf. P. Collart, P. Coupel, *L'Autel monumental de Baalbek* (Paris, 1951), p. 142 et Ch. Virolleaud, *La Légende de Keret, roi des Sidoniens, publiée d'après une tablette de Ras-Shamra* (Paris, 1936), p. 37-39.

³⁹ J. Starcky, *Syria*, 26 (1949), p. 59, n. 44 et *Inventaire inscr. Palmyre*, X, pl. I; H. Seyrig, *CRAI*, 1940, p. 238.

⁴⁰ Cf. *Syria*, 21 (1940), p. 278, fig. 1, bâtiment L et E. Will, *Bull. Soc. Ernest Renan*, 1960, p. 18-20.

⁴¹ Collart, Vicari, *Baalshamîn*, I, p. 30, 63-65 et Dunant, *Baalshamîn*, V, inscr. n^{os} 21 et 22. L'inscription n^o 22 mentionne dix-sept personnes. Il est difficile de s'imaginer l'installation première de cette «salle de banquet».

⁴² Schlumberger, *Palmyrène du N.-O.*, p. 100, fig. 48; p. 95, fig. 46.

⁴³ Schlumberger, *Palmyrène du N.-O.*, pl. IV et V. On trouve ce dispositif à Pétra, cf. Dalman, *Pétra*, p. 89; dans le sanctuaire de Baalshamîn à Palmyre (cf. n. 40), dans un monument inédit de Deir el Qalaa, près de Beyrouth, et sans doute dans bien d'autres.

un des meilleurs exemples est celui des salles du sanctuaire d'Apollon Hylatès de Courion de Chypre qui datent du règne de Trajan (fig. 5)⁴⁴.

Dans la Palmyrène, nous sommes en présence sans doute de petites communautés. A Doura, au contraire, nous rencontrons, comme à Délos, la multiplication des petites salles de banquet dans un même sanctuaire; comme nous l'avons rappelé déjà, les données épigraphiques permettent là de les attribuer à de petits groupes, parfois de caractère familial⁴⁵. Les données locales, elles, sont manifestes dans certains détails techniques. Si les triclinia réguliers ne sont pas inconnus, une autre formule se révèle comme au moins aussi fréquente, celle des banquettes placées d'équerre sur deux côtés seulement de la pièce. Le nombre des places se trouvait ainsi forcément réduit, mais il n'existait apparemment pas de règle bien fixe dans ce domaine⁴⁶. Quant à la structure des banquettes, elles sont basses à Doura et l'on a suggéré, pour expliquer cet usage, que les convives au lieu de s'étendre sur elles étaient simplement accroupis à la manière de ce que l'on peut voir encore dans les villages syriens actuels⁴⁷.

Ces variantes d'aménagement pratique restent apparemment d'ordre local. Elles n'interdisent en aucune manière de penser que les salles que nous rencontrons à Doura comme celles de Délos relèvent d'un même type primitif et que ce type représente l'élaboration dernière, due à la fin de l'époque hellénistique, d'un modèle dont les éléments premiers remontent à la Grèce classique. C'est une des nombreuses formules hellénistiques passe-partout que l'on rencontre dans le vaste domaine conquis par Alexandre. Dans le cas particulier, cette formule architecturale pouvait satisfaire aux exigences en matière de repas sacrés de cultes divers, ceux de la Grèce comme ceux de l'Orient, sans qu'on puisse tirer de son usage quelque conclusion que ce soit sur le sens religieux profond de la cérémonie⁴⁸. Il semble plutôt que la diffusion de la salle de banquet, constatable en particulier dans les premiers siècles de notre ère, constitue un fait de civilisation générale plutôt que la manifestation d'une évolution proprement religieuse.

Liste des illustrations :

Fig. 1 : A. Frickenhaus, « Griechische Bankethäuser », *Jdl*, 32 (1917), p. 129, fig. 8.

Fig. 2 : *Ergon*, 1961, p. 23, fig. 22.

Fig. 3 : N. Bookidis, J.E. Fisher, *Hesperia*, 41 (1972), p. 294, fig. 4.

Fig. 4 : D. Schlumberger, *La Palmyrène du Nord-Ouest* (Paris, 1951), p. 15, fig. 15.

Fig. 5 : J.H. Young, S.H. Young, *Terracotta Figurines from Kourion in Cyprus* (Philadelphia, 1955), p. 5, pl. 1.

⁴⁴ Cf. le plan publié par J. H. et S. H. Young, *Terracotta Figurines from Kourion in Cyprus* (Philadelphia, 1955), p. 5, pl. 1; curieusement, les inventeurs n'ont pas reconnu la fonction de cette installation.

⁴⁵ Cf. les remarques décisives faites à ce sujet par Schlumberger, *Palmyrène du N.-O.*, p. 105.

⁴⁶ Les mesures varient d'une exèdre à l'autre dans le sanctuaire syrien de Délos, où il reste difficile de fixer le nombre de convives prévu.

⁴⁷ Dans le système grec classique, tel que nous l'avons décrit, les lits sont collés contre les murs et ils se suivent, tête contre pied; leur largeur est de 0,70 à 0,80 m. Les banquettes construites ou maçonnées adoptent d'abord le même dispositif. C'est à Délos, au sanctuaire syrien notamment, que nous voyons d'abord les banquettes plus profondes: on pouvait en ce cas placer les convives de biais, selon un schéma bien attesté pour l'Empire romain, soit dans des exemples pompéiens, soit encore par de nombreuses représentations sur des reliefs ou des peintures. La formule définitive est aussi celle du triclinium à axe longitudinal. En Orient, les banquettes étroites semblent inconnues, ou rares. Pour les banquettes basses, cf. F. Brown, *Excavations at Dura, Prel. Rep.*, VII-VIII, p. 157 et Schlumberger, *Palmyrène du N.-O.*, p. 102, n. 1, avec un exemple de banquettes étroites.

⁴⁸ En domaine sémitique, on fait toujours état de la distinction entre holocauste et sacrifice de communion; ce dernier terme est trompeur et peut comporter une interprétation mystique qu'il ne possède pas ou guère en domaine hellénique.